

L'Ignyssois

LE JOURNAL DU DÉPUTÉ • PREMIER SEMESTRE 2023 - 6^e CIRCONSCRIPTION DE L'ESSONNE • MASSY - PALAISEAU - CHILLY-MAZARIN - IGNY - WISSOUS - MORANGIS



Votre député Jérôme GUEDJ
" J'ai deux priorités :
agir pour la justice
sociale et vous
défendre au quotidien "

Élu député le 19 juin 2022, Jérôme Guedj est au travail à l'Assemblée nationale et en circonscription pour défendre votre pouvoir d'achat et vos services publics.

Jérôme GUEDJ votre député
et **Hella KRIBI-ROMDHANE** suppléante
vous souhaitent
**une belle et heureuse année
2023**

et vous invitent
**à leur cérémonie des vœux
vendredi 27 janvier 2023**

à l'Opéra de Massy, à partir de 19h30

(buffet, tombola au profit d'associations,
animations et soirée musicale)

Entrée libre et gratuite, inscription conseillée par mail :
jerome.guedj@assemblee-nationale.fr

TOUTES LES INFOS EN TEMPS RÉEL

Pour tout savoir de l'actualité
parlementaire, pour rencontrer votre
député, visiter l'Assemblée, inscrivez-
vous sur : www.jerome-guedj.fr

VENEZ ÉCRIRE LA LOI !

Pour nourrir son travail parlementaire et
le construire avec les citoyens, Jérôme
Guedj organise chaque mois des ateliers
législatifs thématiques (voir p.4).

AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Jérôme Guedj rencontre l'ensemble des
maires de la circonscription, dont le maire
d'Igny pour échanger sur les priorités du
territoire.

UN DÉPUTÉ QUI S'OPPOSE ET QUI PROPOSE

La situation est inédite : un président réélu sans majorité absolue, un Gouvernement qui multiplie les 49.3... Votre député s'engage résolument dans le travail parlementaire au service de l'intérêt général.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les premiers combats du député Jérôme Guedj

« Durant ces six premiers mois, j'ai eu à cœur d'agir et de vous défendre à travers mes différents votes. »

POUR ✓

- L'inscription du droit à l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution
- La résolution affirmant le soutien de l'Assemblée nationale à l'Ukraine
- La résolution visant à exiger la fin de l'agression de l'Arménie par l'Azerbaïdjan
- L'entrée de la Finlande et de la Suède dans l'OTAN

CONTRE ✗

- Le budget de la sécurité sociale pour 2023
- La loi « assurance chômage »
- Le budget de l'État pour 2023

ABSTENTION ✋

- La loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur
- La loi « pouvoir d'achat »

Nos explications de vote et + d'infos : www.jerome-guedj.fr



Régulièrement, Jérôme Guedj fait visiter l'Assemblée nationale. Ici 80 élèves du lycée Camille Claudel de Palaiseau.

Santé : la priorité des Français

Hôpitaux publics, déserts médicaux, perte d'autonomie, pénurie de médicaments : comme membre de la commission des affaires sociales, Jérôme Guedj a déposé de nombreux amendements pour enrichir le texte du gouvernement.

L'examen du budget de la sécurité sociale pour 2023 est un rendez-vous loupé pour l'exécutif. La Première ministre avait promis le compromis. Résultat : cinq 49.3 qui ont empêché l'Assemblée nationale de discuter pleinement

du budget de la sécurité sociale pour l'année 2023. Le texte de l'exécutif cumule les béances et les manques : des dépenses d'assurance maladie insuffisantes, absence de prise en compte de l'inflation dans la prévision

de dépenses des hôpitaux, des solutions incitatives obsolètes et inefficaces en matière de déserts médicaux, absence d'ambition sur les sujets de dépendance et d'autonomie.

Retraite à 65 ans, c'est non !

Allonger l'âge légal de départ à la retraite est inutile et injuste.

Une réforme inutile

- Dans son dernier rapport annuel, le Comité d'Orientation des Retraites (COR) affirme que : « les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ».
- A l'horizon 2032, le déficit des retraites sera inférieur à 1 point de PIB et à l'horizon 2070, le système est déjà à l'équilibre.
- Le report de l'âge légal de trois ans (de 62 à 65 ans) coûtera 7,5 milliards d'euros par an à la protection sociale.

Une réforme injuste

- Avec la nouvelle réforme, 6,5% des travailleurs mourront avant d'arriver à la retraite, contre 5% aujourd'hui.
- Pour toute personne entrée en emploi avant 22 ans et ayant une carrière complète, le recul de l'âge signifie concrètement de devoir repousser sa retraite.
- Pour les « seniors » qui ne sont ni en emploi ni en retraite, le recul de l'âge de départ signifierait allonger leur période de précarité (33% des personnes retraitées nées en 1950 seront concernées).

DANS L'HÉMICYCLE

Votre député en première ligne. Il est parmi les parlementaires les plus actifs :

420 amendements proposés
→ dont 23 amendements adoptés

10 propositions de loi signées
→ dont la constitutionnalisation de l'IVG. ☺ Adoptée

302 interventions en Commission et dans l'Hémicycle
→ dont 2 motions de rejet préalable et 2 motions de censure sur le budget de la Sécurité sociale 2023

20 questions écrites au Gouvernement

224 habitants de la circonscription ont visité l'Assemblée nationale avec le député

ZOOM SUR...

Nos propositions face à l'urgence climatique



• Pour concrétiser les engagements de la France, les députés de gauche et les écologistes ont proposé d'investir 12 milliards supplémentaires pour la rénovation thermique et 3 milliards pour restaurer les petites lignes de chemin de fer. Malheureusement, le Gouvernement a refusé.

• Le groupe socialiste a bataillé pour améliorer le projet de loi sur les énergies renouvelables, notamment sur les conditions de déploiement des panneaux solaires sur les terres agricoles. Nous proposons aussi de créer un fonds pour la rénovation énergétique de l'habitat pour faire la transition écologique dans la justice.

RENTREE SCOLAIRE

JÉRÔME GUEDJ INTERPELLE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Classes surchargées, problèmes d'affectation, défaut de remplacement, manque d'intervenants spécialisés pour les élèves en situation de handicap...

Les problèmes s'accumulent et se renforcent d'année en année. Jérôme Guedj a interpellé le ministre de l'Éducation nationale sur les conditions de la rentrée 2022 dans les écoles, collèges et lycées de Morangis, Palaiseau, Massy, Igny, Wissous et Chilly-Mazarin.

FIN DE VIE

AU TRAVAIL POUR UN DÉBAT SEREIN

Jérôme Guedj est membre de la mission d'évaluation de l'actuelle loi de 2016 sur la fin de vie. Un travail nécessaire avant d'envisager une nouvelle législation pour répondre aux attentes des Français.

PERSONNES ÂGÉES | Jérôme Guedj reste engagé pour une société de tous les âges

Le député qui défend les vieux



Le vieillissement de la population est un enjeu majeur, sur lequel le député Jérôme Guedj s'implique tout particulièrement. En 2018, M. Macron a promis une loi grand âge et autonomie. On l'attend toujours. Depuis 20 ans, Jérôme Guedj est reconnu, à droite comme à gauche, comme un spécialiste de ces questions. Auteur du livre « Plaidoyer pour les vieux » en 2014, il a été chargé par le ministre

de la Santé, au cœur de la crise Covid en 2020, d'une mission sur l'isolement des personnes âgées. Depuis la rentrée parlementaire, Jérôme Guedj a fait de la longévité et du grand âge sa priorité. Il préside le groupe d'études transpartisan à l'Assemblée nationale. Il anime le groupe d'études sur la longévité. Lors de l'examen du budget de la Sécurité sociale, il s'est mobilisé pour tirer les

conclusions du scandale Orpéa et améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Son combat a été fructueux. Plusieurs amendements ont été adoptés, notamment ceux renforçant le contrôle et la sanction des EHPAD. Une proposition de loi est en cours de rédaction... Il prépare actuellement un texte de loi qui fera l'objet d'un atelier législatif dans la circonscription (voir p4).

Mobilisés contre les violences faites aux femmes

Le 24 novembre dernier, Jérôme Guedj a également voté la proposition de loi pour inscrire dans la Constitution le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), qui a été adoptée.



Échanges avec les associations à la permanence du député

A l'écoute des associations

Au cours de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre dernier, Jérôme Guedj et Hella Kribi-Romdhane ont reçu les associations et collectifs de la circonscription engagés sur ces questions. Jusqu'à 70% des femmes sont victimes de la violence au cours de leur vie. Dans le budget nous avons obtenu une augmentation des moyens pour le 39-19 (ligne téléphonique de soutien) et nous demandons toujours 1 milliard pour la prévention, l'accompagnement (hébergement d'urgence) et le traitement judiciaire.

Pour l'IVG dans la Constitution

L'action politique est décisive en matière de droits des femmes. Depuis 2018, le groupe Socialistes et apparentés demande la constitutionnalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Or, grâce à un travail parlementaire transpartisan, la proposition de loi relative à l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution - déposée par Mathilde Panot (FI-NUPES) - a été adoptée le jeudi 24 novembre. Le chemin est encore long avant l'adoption définitive. Le soutien du gouvernement est indispensable.

Avec Jérôme Guedj, restons mobilisés !

A côté du travail dans l'hémicycle et en commission, Jérôme Guedj est présent auprès des Ignysois à travers ses permanences hebdomadaires et ses réunions mensuelles.

DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS AVEC LES IGNYSSOIS

- ✓ **22 octobre 2022** : inauguration de la permanence du député
- ✓ **23 novembre 2022** : première réunion de compte-rendu de mandat

CÉRÉMONIE DES VŒUX

→ **27 janvier 2023** : cérémonie des vœux (p.1)

6 ATELIERS LÉGISLATIFS À VENIR

Pour nourrir son travail parlementaire et le construire avec les citoyens, Jérôme Guedj organise chaque mois des ateliers législatifs thématiques :

- **2 février 2023 à Chilly-Mazarin** : sur l'école, Complexe sportif Jesse Owens, 20h30
- **16 février 2023 à Massy** : sur les transports, à la Maison de l'Emploi et de la formation, 20h30
- **23 mars 2023 à Wissous** : sur la laïcité et les valeurs de la République, 20h30
- **20 avril 2023 à Palaiseau** : sur le logement, salle de la Rigole, 20h30
- **11 mai 2023 à Morangis** : sur le thème du vieillissement de la population, 20h30
- **8 juin 2023 à Igny** : sur le thème de la bifurcation écologique, 20h30
- **3 juillet 2023 à Massy** : pique-nique du député et bilan de la première année de mandat

Inscriptions et + d'infos :
www.jerome-guedj.fr

Un député à l'écoute et sur le terrain



Jérôme Guedj à la fête des associations d'Igny pour saluer les bénévoles



Rencontre avec les jeunes sapeurs-pompiers volontaires de Massy-Igny



Une belle cérémonie républicaine du 11 novembre avec le maire Francisque Vigouroux et Anne Launay, conseillère départementale

NON À LA GALÈRE DANS LES TRANSPORTS

Dès la rentrée de septembre, Jérôme Guedj a interpellé le Gouvernement au sujet des problèmes d'exploitation des RER B et C. Puis, en lien avec la campagne Stop Galère, avec Hella Kribi-Romdhane, Philippe Juraver et les autres conseillers régionaux d'Île-de-France de la NUPES, il s'est opposé à la hausse du pass Navigo à 84,10 € (+12%), et à la privatisation des lignes de bus décidées par Valérie Pécresse.

VOUS VOULEZ VISITER L'ASSEMBLÉE NATIONALE ? VOUS VOULEZ RENCONTRER VOTRE DÉPUTÉ ? C'EST SIMPLE



- Chaque semaine, dans votre ville ou en visio, sur rendez-vous
- En téléphonant au 06.65.83.15.51
- En envoyant un mail : jerome.guedj@assemblee-nationale.fr
- La permanence parlementaire se situe au 36 rue Gabriel Péri à Massy (centre-ville)